



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la
Formation Professionnelle,

FORCE OUVRIERE

1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG

Tél : 06 17 33 61 57

nicolas.robert@ac-strasbourg.fr

Déclaration des élus **Force Ouvrière** au CSASD du Bas-Rhin du 5 janvier 2023

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSASD du Bas-Rhin,

Notre fédération vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Nous espérons qu'elle apportera un nouvel élan qui permettra enfin la satisfaction de nos revendications.

Les résultats aux élections professionnelles démontrent bien que nos revendications sont entendues et largement partagées par les personnels de l'Éducation Nationale.

Dans le 1^{er} degré en particulier, le message est clair ! Dans de nombreux départements, dont le Bas-Rhin, FO a fortement progressé en gagnant un voire deux sièges en CAPD !

FO maintient sa première place d'organisation confédérée dans l'Éducation nationale.

Ces résultats aux élections constituent pour la FNEC FP-FO et ses syndicats un mandat clair : défendre les garanties statutaires de toutes les catégories de personnels, défendre l'école républicaine et ses missions, renforcer le syndicalisme indépendant et confédéré à l'Éducation nationale, à Jeunesse et Sports, dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Malheureusement, ce début d'année nous montre déjà qu'il faudra continuer à batailler puisque, en guise de vœux de bonne année, le gouvernement appauvrit à nouveau les agents publics dès le 1er janvier !

En effet, depuis le 1er janvier 2023, le SMIC a été revalorisé de 1,81 % et porté à 1 712 euros mensuels bruts, en raison d'une inflation qui se poursuit.

Dans le même temps, le Gouvernement, par la voix du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a décidé, de manière unilatérale, de relever l'indice minimum de traitement des fonctionnaires à 353 (+ 1 point) au lieu de revaloriser le point d'indice.

Pour la FNEC-FP FO, ce choix gouvernemental qui devient clairement une stratégie politique après les relèvements successifs de l'indice minimum de traitement d'octobre 2021, janvier 2022 et mai 2022, est inacceptable.

Le gel du point d'indice entraîne par ailleurs des futures pensions plus faibles à l'heure où le gouvernement veut imposer une contre-réforme par le recul de l'âge de départ à la retraite que FO condamne et rejette.

En relevant le seul indice des agents qui seraient passés sous le SMIC, le gouvernement laisse des millions de fonctionnaires subir cette nouvelle inflation de 1,81 % pour 2023. Le tout sans oublier que l'inflation de 6,2 % de 2022 n'a pas été compensée car le point d'indice n'a été revalorisé que de 3,5 % à compter du 1er juillet 2022.

Le gouvernement lui-même le reconnaît en affirmant que seuls un peu plus de 400 000 agents bénéficieront de cette mesure, laissant ainsi 5,3 millions d'agents perdre à nouveau du pouvoir d'achat.

Pouvoir d'achat qui devrait encore se dégrader avec la fin de certains boucliers sur l'énergie dans les prochaines semaines.

Mais le gouvernement a tout prévu pour ses fonctionnaires ! Ils pourront être autorisés à cumuler avec leur emploi «*une activité lucrative de conduite d'un véhicule de transport scolaire ou assimilé*», selon un décret paru le jeudi 29 décembre au Journal officiel.

Pour la FNEC-FP FO, il y a urgence à ouvrir immédiatement de réelles négociations salariales dans la fonction publique notamment par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et l'amélioration de la grille indiciaire.

Continuer cette politique salariale et d'écrasement des grilles salariales serait une faute.

Les personnels voient leur pouvoir d'achat se déliter, le métier d'enseignant est si peu envié que les concours de recrutement sont tout simplement boudés, les ambiances dans les salles de classes et les salles des maîtres sont des plus délétères tendues. En un mot, la coupe est pleine et il serait grand temps que le gouvernement prenne la pleine mesure de cette situation et fasse enfin le nécessaire pour y remédier.

Une autre grande bataille s'annonce, celle de la réforme des retraites !

Le président Macron et la ministre Borne ont confirmé leur intention de lancer rapidement la réforme des retraites, en vue d'une application « dès la fin de l'été » 2023. Sans attendre la fin des concertations, ils envisagent un départ à 64 ou 65 ans, éventuellement un allongement de la durée de cotisation, et la remise en cause de la catégorie active et des régimes spéciaux.

A la veille des congés de fin d'année, le président de la République avait décidé de repousser au 10 janvier 2023 les annonces des mesures qu'il souhaite prendre. Il comptait mettre à profit la période qui vient pour tenter de fissurer le front syndical et resserrer les rangs d'une majorité gouvernementale fragilisée par le recours permanent au 49-3.

Force est de constater qu'il n'y est pas parvenu.

L'immense majorité des salariés ne veut pas entendre parler d'un recul de l'âge de départ à la retraite et/ou de l'allongement de la durée de cotisation.

A la veille des congés, toutes les organisations syndicales ont à nouveau réaffirmé leur opposition à une telle mesure.

En outre, les sujets de mécontentement et les revendications s'accumulent. Nous savons tous à quoi sont confrontés les salariés du public et du privé depuis des semaines : la vie chère, la fin des ristournes sur le prix du carburant, la hausse des factures d'électricité et de gaz, le délabrement des services publics...

Les grèves, les préavis de grève se multiplient dans de nombreux secteurs du public comme du privé, à l'hôpital, chez les médecins, dans les transports : ça craque de partout !

Comme sa Confédération, la FNEC FP-FO se félicite de la position unanime de l'ensemble des organisations syndicales contre la réforme des retraites.

Elles ont d'ores et déjà acté le principe d'une grève interprofessionnelle au moment où la réforme sera présentée.

Mais alors que nous nous réunissons principalement aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée 2022, nous nous alarmons déjà concernant le prochain CSASD qui préparera la rentrée 2023. Le ministre Ndiaye prépare une véritable saignée dans les écoles !

Le comité technique ministériel (CTM) s'est réuni le 13 décembre pour décider de la répartition des 2 000 postes d'enseignants supprimés par M. Ndiaye et ce gouvernement en utilisant l'article 49-3 ; le budget de l'Education nationale et ses 2 000 suppressions de postes n'ont ainsi pu être débattus ni votés par les députés.

Dans le 1er degré, ce sont 1 117 postes qui seront supprimés à la rentrée 2023.

Dans son document de présentation au CTM, le ministre indique que 900 professeurs des écoles stagiaires supplémentaires seraient à temps complet en classe et non plus à mi-temps. Il estime ainsi pouvoir compenser 450 suppressions de postes en dégradant les conditions de formation des stagiaires.

Rien ne peut pourtant garantir à cette étape que cela sera le cas puisque cela dépend des diplômes des lauréats, ni même que ces stagiaires seront bel et bien recrutés. L'addition dans les départements pourrait donc être encore plus salée.

Elle est pourtant déjà bien lourde avec des académies frappées de plein fouet ; je n'en citerai qu'une : l'Académie de Strasbourg qui perdra 43 postes à la prochaine rentrée !

Alors que les classes sont déjà surchargées, alors que partout les remplaçants manquent, alors que les postes de RASED et les places en établissements sociaux et médico-sociaux se réduisent comme peau de chagrin, le ministre fait le choix d'aggraver encore la situation et de préparer une rentrée 2023 chaotique.

Notre fédération ne peut l'accepter et exige l'annulation de ces 1 117 suppressions de postes, et veillera tout particulièrement à la préparation de la rentrée 2023 en défendant toutes les écoles qui nous contacteront.

D'ailleurs, concernant le document de travail présenté aujourd'hui, notre fédération relève que 331 élèves sur les 2872 ayant une notification MDPH ne bénéficient d'aucun accompagnement soit plus de 11%, ce qui est inacceptable et hors la loi avec une conséquence directe : plus de 300 personnels ne peuvent pas exercer leur métier dans des conditions acceptables.

De plus, sur les 2541 élèves accompagnés, vous omettez de préciser combien d'entre eux sont accompagnés à la hauteur de leur notification sachant que plus de 1060 de ces élèves ont une notification d'accompagnement individuelle. Encore une fois, c'est le manque de moyens qui dégrade notre service public d'éducation et les PIAL ne sont qu'un moyen de masquer la pénurie et notre Fédération ne cessera d'en réclamer le retrait.

La FNEC-FP FO maintient donc pour cette nouvelle année 2023 l'ensemble de ses revendications :

- Retrait de la réforme Macron sur les retraites !**
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice au moins au niveau de l'inflation et rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !**
- Arrêt des suppressions de postes et création des postes nécessaires ! le recrutement immédiat d'enseignants sous statut par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, le réabondement de celles-ci, la mise en place de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter des fonctionnaires sous statut dans toutes les académies, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent**
- Abandon des évaluations d'école et de toutes les mesures visant à détruire l'Ecole publique en liquidant notre statut, de la loi Rilhac à l'expérimentation marseillaise en passant par l'évaluation-PPCR !**
- Arrêt de l'inclusion scolaire systématique et création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH ! Abandon des PIAL !**

Pour la FNEC FP-FO,

Audrey Lages & Aurélien Dutt